

Saint-Gall, le 6.

Dans les élections du Conseil municipal de la ville de Saint-Gall, la liste radicale l'a emporté, par 2512 voix, contre la liste des trois partis d'opposition, qui a fait 1222 voix.

Confédération suisse

Les recettes douanières.

Les recettes douanières d'avril 1906 accusent une diminution de 345 000 fr. sur avril 1905.

Du 1^{er} janvier au 30 avril 1906, la diminution est de 500 000 fr. en chiffre rond sur la période correspondante de 1905.

L'extradition de Bellenzow.

Le Russe Bellenzow, qui avait été arrêté à Zurich pour avoir participé au pillage de la banque de Moscou, vient de recourir contre la demande d'extradition du gouvernement russe. Il prétend avoir commis un acte politique. La question sera tranchée par le Tribunal fédéral.

Les fêtes du Simplon.

MM. Bioley, président, et Burgener, vice-président du Conseil d'Etat, représenteront le Valais à la cérémonie de la réception du roi d'Italie à Brigue, le 19 mai.

Education de la jeunesse.

L'assemblée annuelle de la Société suisse pour l'éducation de la jeunesse et le bien-être du peuple, réunie dimanche à Zurich, a entendu des rapports de M. Wettstein, rédacteur, sur la presse quotidienne à l'école et dans la maison; de M. Hiestand, instituteur, sur les classes de développement, et de M. Kessler, de Schaffhouse, sur l'encouragement du repos du dimanche. A la suite de ce dernier rapport, l'assemblée a décidé d'instituer une commission qui devra examiner si l'on pourrait introduire, dans les livres scolaires, des morceaux de lecture propres à faire avancer la cause du repos du dimanche.

Le vol de 100 000 francs.

Le postier en fuite Wydler, de Winterthour, poursuivi comme auteur présumé du vol postal de 100 000 fr., commis à Saint-Gall, a été arrêté à Paris.

A propos de vols postaux, l'enquête faite au sujet du vol de 11 000 fr. commis à Lausanne n'a pas donné de résultats.

La méningite infectieuse.

Une épidémie de méningite infectieuse s'est déclarée à la caserne de Zurich. Le carabinier Charles Schreck, fils du directeur de l'Hôpital de la Sihl, de l'école I, licencié le 2 mai, tombé malade 24 heures après le licenciement, est mort samedi matin. Le soldat Kratz est à l'hôpital dans un état désespéré.

Samedi a eu lieu, à la caserne, une conférence entre les représentants du Département militaire fédéral et des autorités cantonale de Zurich, en vue des mesures à prendre.

Les cadres de la II^e école d'infanterie, entrés le 3, sont consignés pour dix jours, et l'école de recrues II, qui devait commencer le 11, est ajournée.

NOUVELLES DES CANTONS

Liberté tépelette.

FRIBOURG, le 6. — La minorité du Grand Conseil fribourgeois, en particulier

L'iris bleu chercha dans la prunelle étincelante un repos bienfaisant. Armande voulut se soulever, mais elle n'en eut pas la force.

Sa tête aussitôt tomba sur le bras que le jeune homme lui tendit.

— Jacques!... Jacques!... dites-moi tout!... L'un de vous deux est-il blessé?

Sans hésiter, dans la faible clarté troublante, à cette heure matinale où sa passion semblait se ranimer, Farjeol raconta toutes choses; l'explication de la veille dans la bibliothèque, le duel proposé et accepté...

Il n'oublia rien, pas même la phrase cinglante:

— En garde, je combats pour celle que j'aime!

Cette phrase, Armande la connaissait.

A peine éveillée, il lui avait semblé entendre des pas dans l'escalier de la tour. Tout d'abord, elle en avait rejeté l'idée, mais elle s'était rappelé la tristesse de Jacques, la veille, et brusquement elle s'était redressée sur son lit. Une affreuse pensée tenailla son cerveau. Elle se leva, regarda par l'intervalles des volets mal joints, vit les lutteurs armés.

(A suivre.)

Bibliographie

Chez Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne, vient de paraître, sous les auspices de M. Edouard Rod, un livre posthume d'un auteur qui avait déjà donné beaucoup, qui promettait plus encore et dont la carrière littéraire s'annonçait brillante. Nous avons nommé André Gladès (Nancy-Marie Vuille), prématurément enlevé à ses amis et aux lettres, au mois de fé-

la députation unanime du district du Lac, qui n'a pas été représentée dans le gouvernement depuis le 20 novembre 1857; a proposé au Grand Conseil de bien vouloir accorder à la minorité le siège devenu vacant par suite de la démission plus ou moins volontaire de M. Aloys Bossy, et d'élire M. Hermann Liechti, député à Morat, qui, sur les pressantes sollicitations de ses collègues, avait accepté cette candidature... Mais on avait compté sans le grand chef du ténébrisme: M. Python déclara qu'il n'admettait pas M. Liechti à siéger au Conseil d'Etat. M. Liechti est trop indépendant, et puis on le suppose d'être le père de la Pétition, vous savez, de la fameuse Pétition qui mit si fort en colère les gouvernants fribourgeois. On veut bien accorder un conseiller d'Etat à la minorité, mais on veut le choisir soi-même! Une belle concession, en vérité!

L'élection a eu lieu samedi. M. Antonin Weissenbach, député, président du Cercle du commerce, ayant appris qu'il est question de son nom pour la nomination qui va avoir lieu, a prié le Grand Conseil de reporter ses suffrages sur M. Hermann Liechti. Puis on a voté. Bulletins distribués et rentrés, 90; majorité, 46. Ont obtenu des voix: M. Antonin Weissenbach, 73; M. Hermann Liechti, 15.

En conséquence, M. Antonin Weissenbach, député, a été proclamé élu au Conseil d'Etat.

M. Weissenbach a remercié le Grand Conseil, mais il a demandé un délai de huit jours de réflexion afin de consulter sa famille et le parti libéral-radical.

M. Charles Weck a été élu par 78 voix président du Conseil d'Etat en remplacement de M. Bossy, et M. Cardinaux réélu député au Conseil des Etats, par 61 voix.

Sur le bureau du Grand Conseil a été déposée la motion suivante:

Les soussignés demandent au Grand Conseil par voie de motion:

1. D'introduire dans notre législation le principe de la représentation obligatoire de la minorité dans les pouvoirs publics, aussi bien dans l'ordre législatif qu'exécutif et judiciaire et pour en assurer l'application déjà aux élections du Grand Conseil de décembre prochain, de procéder à la révision de la loi électorale de 1861.

2. D'interdire le cumul des fonctions de conseiller d'Etat avec l'exercice de toute autre fonction ou industrie, sous réserve des dispositions légales.

Signé: H. Liechti, C. Djnichert, E. Biemann, Ls. Bourgmacht, J. Gutknecht, Guillo-Chervet, Ant. Weissenbach-Bise, Jean Perrotet, Ch. Biolley, Ad. Lutz, F. Pfister, J. Gutknecht, F. Leicht, Schorro.

M. Biemann a demandé que la session, qui devait se clore samedi, soit prolongée la semaine suivante pour discuter cette motion. M. Python a fait observer qu'il est impossible qu'une motion portant sur la révision de la loi électorale et de la loi sur les incompatibilités soit discutée au pied levé, à la fin d'une session. Il a proposé et le Grand Conseil a voté le renvoi à une prochaine session par toutes les voix contre 11 et deux ou trois abstentions.

Lutte électorale.

NEUCHÂTEL, le 6. — Les radicaux de la ville de Neuchâtel préparent avec ardeur les élections communales du 13 mai prochain. Mis hors de la place, il y a trois ans, par l'alliance des libéraux et des indépendants, ils entendent y rentrer et en présence de la liste de la coalition, qui comprend 15 noms libéraux et 10 indépendants, le parti radical citadin vient d'élaborer une liste complète de 25 candidats. Une feuille éphémère, créée pour la lutte

vrier dernier, à l'âge de 39 ans. C'est un recueil de dix nouvelles, choisies de façon qu'elles donnent une idée aussi complète que possible des diverses faces de son beau talent. „Florence Monneron”, la plus parfaite et placée en tête, donne son titre au volume. Les autres — „Poussières de Marguerites”; „La Princesse Rosalinde”; „Le Couteau Andalou”; „En deux langues”; „La Forêt incendiée”; „Le Hasard”; „La Vie et la Mort de M. Pégrier, marchand de vernis”; „La Mère”; „L'Ennemie” — y figurent dans l'ordre chronologique de leur composition. Les deux premières remontent à l'époque des débuts: elles montrent une gracieuse imagination de jeune fille se plaisant aux fantaisies sentimentales et tendres. Dans le „Couteau Andalou” apparaît et s'affirme le talent narratif. Dans les récits qui viennent ensuite, on peut suivre les progrès constants d'une pensée qui mûrit, qui élargit sans cesse son horizon, qui se rapproche de plus en plus de la réalité et qui l'interprète avec une intelligence toujours plus pénétrante et avec une croissante autorité. En mesurant le chemin parcouru de „Poussières de Marguerites” à „La Mère” ou à „L'Ennemie”, on comprendra ce que fut devenu André Gladès si la mort n'avait pas arrêté le développement de cet esprit clairvoyant et profond qui possédait déjà et fortifiait d'année en année une si belle vision de la vie du cœur et de la vie réelle.

Les nouvelles de Gladès sont précédées d'une notice — et touchante biographie — préface émue (40 pages), de Edouard Rod, qui fut son ami et guida ses premiers pas.

C'est un pieux monument élevé à la mémoire de l'un de nos auteurs les plus remarquables.

électorale dans la capitale neuchâteloise, attaque vivement la „commune d'affaires” pour y substituer la „commune de parti”. On sait ce qu'il en coûte aux contribuables de faire de la politique en matière communale.

Forces motrices.

VALAIS. — Le Conseil communal de Fully a concédé, pour la durée de 99 ans, à MM. A. Tissières, banquier à Martigny, et L. Calpini, à Sion, les forces motrices qui peuvent être créées sur les eaux du lac supérieur et du bassin de la montagne de Fully.

Exposition de l'automobile.

GENEVE, le 6. — Le chiffre des entrées dimanche, dernier jour de l'exposition de l'automobile, a atteint 9320. Le total des entrées à l'exposition de 1906 a été de 24 938 et les recettes de 21 525 fr. (En 1905, 17 514 entrées et 14 556 fr. de recettes.)

Un nouveau musée.

TESSIN. — Le Musée d'histoire et d'archéologie, fondé par la ville de Lugano, a été inauguré dimanche matin. Installé dans le bâtiment du Lycée, il est destiné à recueillir le matériel réuni à l'occasion des fêtes du centenaire de 1898. Il contient en outre de nombreuses antiquités romaines ou antérieures, découvertes dans les fouilles de Stabio et de Pianezzo. Des discours ont été prononcés par le président du musée, le représentant du Conseil d'Etat et le syndic de Lugano, M. Battaglini.

Canton de Vaud

Histoire.

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a eu samedi, à l'Hôtel de Ville de Lausanne, sous la présidence successive de MM. Albert de Montet et Eugène Mottaz, une intéressante séance.

M. Victor-H. Bourgeois y donna la primeur d'un chapitre consacré au château de Champvent, de l'intéressant ouvrage qu'il a sous presse chez G. Bridel et Cie: „Au pied du Jura, guide historique et archéologique des districts d'Yverdon et de Grandson”. M. Bourgeois a promené ses auditeurs dans le château de Champvent. M. E. du Plessis a fait part de ses recherches au sujet du sire de Vergy, seigneur de Champvent, dont la légende raconte que, dans un grand dîner, il fit manger, comme venaison, à sa femme, le cœur de son ami, Gontran de Coucy, mort aux Croisades.

Dans des papiers de famille, M. Auguste Burnand a retrouvé un dossier constitué par son arrière-grand-père, le colonel François-Louis-Benjamin Burnand, de Moudon, relativement au „Gouter de la Baumaz”. Ce gouter fut l'un de ces banquets patriotiques, comme ceux des Jordils (Lausanne) et de Rolle, qui précédèrent la révolution vaudoise et déchainèrent les rigueurs de LL. EE. de Berne.

Le Gouter de la Baumaz eut lieu le 14 juillet, à Moudon. Il donna lieu à une enquête de la part de LL. EE. Il ne réunit qu'une quinzaine de participants, tous de hauts personnages. On tira du canon, on fit un cortège masqué; on chanta le „Ça ira”. Un jeune Sulzer, de Winterthour — serait-ce un ancêtre des grands industriels qui ont percé le Simplon? — commis chez les Burnand, prit part à la mascarade.

M. Henri Voruz, instituteur à Riez (La-Vaux), pour qui les manuels de l'ancienne commune de Villette n'ont plus de secrets, expose d'une façon très complète l'organisation de cette commune au XVI^e siècle.

Sur la proposition de M. E. du Plessis, la Société d'histoire et d'archéologie a décidé de prendre sous son patronage moral l'entreprise de la maison G. Rouge et Cie, de publier un nouveau „Dictionnaire historique et géographique du canton de Vaud”.

Grand Conseil.

Il est des gens qui ont du temps à perdre. Ce sont ceux qui se sont amusés à dresser la statistique suivante:

Le Grand Conseil compte: 21 Louis, 19 Charles, 19 Henri, 15 Emile, 12 Jules, 11 Alfred, 9 Albert, autant d'Eugène, 6 François, 6 Auguste, 5 Félix, Constant, Adrien et Ulysse; 4 Adolphe, Gustave, Edouard, John, Frédéric, Ernest, Jean et Alois; 3 Lucien, Armand, Victor, Alexis, Fritz et Paul; 2 Juste, Pierre, Aimé, William, David, Vincent, Marc, Maurice, Edmond, Gabriel et Georges; 1 Samuel, Julien, Philippe, Léon, Alphonse, Héli, Denis, Amédée, André, Simon, Max, Berthold, Ami, Sigismond, Robert, Arthur, Victorin, Oscar. — Total: 236.

La santé du bétail.

Aucun cas de maladie n'a été signalé pendant la semaine du 29 avril au 5 mai. Une seule amende prononcée, de 5 fr., pour certificat irrégulier, à Moudon.

LAUSANNE

† Eugène Renevier.

Les obsèques de M. Eugène Renevier, professeur, ont eu lieu dimanche, au milieu d'un grand concours de population. Le service re-

ligieux a eu lieu dans la chapelle de l'Eglise libre des Terreaux. Le cercueil, placé devant la chaire, disparaissait sous les couronnes et les fleurs. M. Edouard Herzog, pasteur, qui présidait la cérémonie, a fait le service religieux, retracé la carrière religieuse du défunt, qui fut 24 ans ancien de l'Eglise libre de Lausanne, et exprimé la sympathie de tous à la famille affligée.

M. Maurice Lugeon, professeur de géographie physique, chef des excursions géologiques et doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne, a dit, au nom de celles-ci, un dernier adieu au savant et retracé sa carrière scientifique. M. Jean Favre, pasteur à Vevey, a parlé au nom de la Mission romande; M. Walther, pasteur à Berne, au nom de la commission fédérale de géologie et du Sénat universitaire de Berne, et montré le rôle important joué par M. Renevier dans le domaine de la science. Après une prière de M. William Rivier et la bénédiction donnée par M. Herzog, un cortège s'est formé où figuraient les Sociétés d'étudiants avec leurs drapeaux, de nombreux professeurs, des délégations de Sociétés savantes et des universités suisses, l'Union chrétienne, etc.

Sur la place de la gare, où se pressait une foule énorme, ont été rendu les derniers honneurs. Le corps est ensuite parti pour Genève, où il doit être incinéré.

Balcons et fenêtres fleuris.

Faisant sienne une proposition de M. Ch. Pfluger, la Société de développement de Lausanne a décidé d'organiser, à l'occasion des fêtes du Simplon, les 28 et 29 mai, un concours de balcons et de fenêtres fleuris. Des prix importants seront affectés aux décorations les plus réussies. Un jury sera chargé de les apprécier; il tiendra compte moins de la richesse que du bon goût et de l'élégance, cela afin d'éviter aux concurrents des dépenses exagérées.

La Société de développement invite les comités à constituer pour la décoration des quartiers, à instituer de leur côté, chacun pour son quartier, de semblables concours, avec prix, dont le montant pourra être prélevé sur les sommes qu'ils ont recueillies, et qui pourront être décernés par le même jury. Ils sont priés de se mettre, dans ce but, en rapports avec la Société de développement.

Le quartier de St-François, qui a réuni une somme importante, s'est déjà mis à l'œuvre: une circulaire a été adressée à ses habitants les engageant à décorer de verdure et de fleurs leurs balcons et fenêtres, plutôt qu'avec des tentures et des drapeaux: d'abord ce sera nouveau; puis cela permettra de mieux voir le cortège.

Tout fait prévoir, pour ce concours, nouveau à Lausanne, une brillante réussite.

Ecoles.

La fête des Ecoles enfantines de la ville de Lausanne a été fixée au mercredi 27 juin, et, en cas de pluie, au lendemain 28.

A la gare de Lausanne.

Les C. F. F. mettent en vente (à 10 cent. pièce) 2 affiches-horaires, indiquant, l'une les heures d'arrivées, l'autre les heures de départs des trains de voyageurs à la gare de Lausanne.

Elles nous apprennent qu'une fois le Simplon ouvert, chaque jour, arriveront à la gare de Lausanne, 79 trains de voyageurs et que 76 en partiront, soit au total 115 trains de voyageurs par jour: un joli „mouvement”.

Football.

Dimanche après midi, sur le terrain de Malley près Renens, a eu lieu le grand match final du championnat suisse 1^{re} catégorie, le Servette-F.C. de Genève, championnat de la Suisse occidentale, a battu par quatre buts à un, le Young-Boys F.C. de Berne, championnat de la Suisse centrale, en présence d'un nombreux public de 250 à 300 personnes.

Entre Montriond II, Lausanne, et Aarau, s'est joué, dimanche, à Berne, le match final série B: Montriond l'a emporté par quatre goals à deux.

Montriond II est donc champion de la série B.

Cà et là.

Aux Variétés, ce soir, débuts des „Neuf Fleurs Polonaises”, un numéro qui a fait courir tout Genève la quinzaine écoulée.

C'est ce qu'il y a de mieux comme beautés féminines du type polonais, et comme grâce dans les danses et les chants originaux du pays. Au programme: „Gringoire”, remarquablement joué, entre autres, par M. Alexandre Borgeaud, en Pierre Gringoire, et avec les innombrables Drollys, excentriques; le Vitographe, et les sept Fransklerk, les reines du bicycle.

NOUVELLES DES COMMUNES

Affaires communales.

AIGLE, le 6. — Les comptes communaux pour 1905, communiqués au Conseil, accusent un déficit de 17 220 fr. 89, sur un total de dépenses de 205 912 fr. 07, avec un versement de 2378 fr. 05 à la Bourse des pauvres, dont les dépenses ont atteint 14 098 fr. 46.

Fête romande de lutte.

RENNES, le 6. — A Rennes, dimanche, a eu lieu, au milieu d'un grand concours de monde, la deuxième fête de lutte de l'„Association des lutteurs de la Suisse romande”. Jamais encore Rennes n'avait vu une telle animation: les voitures de tramways, se suivant par deux et trois, n'ont cessé de circuler, bondées, entre Lausanne et l'emplacement de fête, très bien choisi au milieu d'une pelouse. Le temps a été des plus favorables, et les luttes, fort intéressantes, suivies par de nombreux amateurs, tandis que l'Union instrumentale de Lausanne dor-

Nouvelliste Vaudois

JOURNAL LIBÉRAL-DÉMOCRATIQUE

 UN NUMÉRO
5 CENTIMES

 UN NUMÉRO
5 CENTIMES

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
NOUVELLISTE Lausanne.

PARAISSANT A LAUSANNE TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

 RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Escalier-du-Marché, 23.

PRIX D'ABONNEMENT. — Pour la Suisse : 10 francs pour un an, 5 fr. 50 pour 6 mois, 3 fr. pour 3 mois et 1 fr. 50 pour 1 mois. — Pour l'Étranger le port en sus. Toute correspondance pour la rédaction et l'administration du journal doit être adressée franco au « NOUVELLISTE VAUDOIS, Lausanne ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

PRIX DES ANNONCES : Canton de Vaud (par ligne ou son espace), 15 cent.; Suisse, 20 c.; Étranger, 25 cent. — Réclames : 50 cent. — S'adresser à l'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER, 11, RUE DU GRAND-CHÊNE (Maison J.-J. Mercier), LAUSANNE. Les abonnements partent de n'importe quelle date et continuent jusqu'à révocation formelle.

La fumure des arbres fruitiers.

II

Le fumier d'étable est constitué par la litière et par les excréments solides et liquides des animaux domestiques. Il contient toutes les substances nécessaires au développement du végétal; 1000 kilos de fumier contiennent environ: 4 kilos d'azote, 2 kilos d'acide phosphorique, 5 kilos de potasse, 4 kg. 500 de chaux.

Le fumier est relativement pauvre en acide phosphorique; il est, en général, avantageux de le compléter par l'application d'un engrais phosphaté.

L'action améliorante du fumier sur la nature physique du sol est aussi très importante. Il rend plus meuble et plus chaude une terre compacte et froide, plus ferme et plus humide une terre sèche. Il est donc des plus utiles dans les sols compacts ou légers. Son emploi est particulièrement recommandable, dans ces terrains, pour les arbres taillés et pour les jeunes à haute tige. Pour des arbres fruitiers déjà âgés, son utilité est moindre, à cause de la difficulté de l'enterrer à portée des racines. Comme il contient relativement peu de matières fertilisantes, il faut en apporter au sol de fortes quantités, pour obtenir une fumure complète. Pour fournir toute la potasse nécessaire à une culture d'arbres fruitiers, sur la surface de 1 hectare, il faudrait apporter annuellement pas moins de 30 000 kilos de fumier. L'emploi de si fortes doses n'est pas toujours facile et revient en général assez cher.

2. Le compost, préparé avec de la terre et des déchets de toutes sortes, convient tout particulièrement pour la fumure des arbres taillés, ou lorsqu'on plante dans de mauvais terrains. Il contribue à améliorer la nature du sol et fournit au jeune arbre une provision de matières fertilisantes d'une assimilation facile.

3. Le purin est un engrais excellent pour la fumure des arbres; il est mieux utilisé que le fumier et le compost. Il n'exerce cependant pas d'action sur la constitution physique de la terre. Sa composition ne correspond pas non plus aux besoins de l'arbre fruitier, car il ne renferme qu'une minime proportion d'acide phosphorique; c'est donc un engrais incomplet. Cette insuffisance peut être compensée par l'emploi d'un engrais phosphaté: superphosphate ou phosphate Thomas ou par l'addition au purin d'acide phosphorique liquide; pour 1000 li-

tres de purin, on ajoute environ 500 grammes d'acide phosphorique. Pour la fumure complète d'une plantation fruitière, il est nécessaire de répandre 50 000 litres de purin à l'hectare. Certains propriétaires d'arbres fruitiers dissolvent dans le purin du sulfate de fer (vitriol vert) et se déclarent satisfaits des résultats. Le sulfate de fer fixe l'ammoniaque du purin, qui est volatile et se perd facilement dans l'air; c'est le remède contre la chlorose des arbres ou arbuscules et un destructeur de la mousse qui envahit les prairies. Il agit aussi contre les parasites qui se trouvent dans le sol.

L'engrais liquide des fosses d'aisance s'emploie de même façon que le purin; il contient trop peu de potasse, d'où nécessité de le compléter par des engrais potassiques (cendres de bois, sels de Stassfurt).

Parmi les engrais commerciaux, ceux qui nous intéressent sont les suivants:

1. Le nitrate de soude ou salpêtre du Chili, avec 15 à 16 p. 100 d'azote très soluble et immédiatement assimilable, convient tout particulièrement pour la fumure des arbres fruitiers; ceux-ci l'utilisent mieux que les cultures annuelles ou bisannuelles, dont les racines superficielles ne peuvent absorber le salpêtre entraîné dans le sous-sol par l'eau de pluie. Pareille chose ne se produit pas avec les arbres, dont les racines profondes absorbent les substances fertilisantes contenues dans les couches inférieures du sol. Pour cette raison, on peut appliquer le nitrate de soude aux arbres fruitiers en hiver déjà et même à l'automne dans les terres fortes, ce que l'on ne saurait conseiller pour les autres cultures. La végétation des arbres fruitiers commence très tôt, généralement déjà en février. Les substances fertilisantes apportées par les fumures doivent donc se trouver à cette époque à la portée des racines, sous une forme soluble et facilement assimilable. On donnera donc du nitrate de soude en hiver aux arbres fruitiers et l'on répètera cette application au printemps; cela surtout quand la fructification est bonne. La fumure azotée au moyen du nitrate n'est, par contre, pas à recommander durant l'été; il pourrait se produire un retard dans la maturation du bois, qui risquerait de geler pendant l'hiver suivant.

2. Le sulfate d'ammoniaque contient 20 à 21 p. 100 d'azote, et son action est analogue à celle du salpêtre du Chili; son effet est cependant moins rapide. On l'emploiera en automne ou en hiver.

Jacques leva la tête.

Dans la lueur crépusculaire, le vieux château dormait. Ses volets étaient clos. Là-haut, Armande reposait, sans doute, du plus profond sommeil. De la chambre où le regard de Jacques plongeait malgré l'obstacle, les yeux du jeune homme tombèrent sur l'horloge placée au centre du château séculaire.

— Quatre heures vont sonner, dit-il. Au premier coup, nous nous mettrons en position; au second, nous lutterons.

Jacques avait parlé avec calme. L'angoisse morale qui suspend la respiration et brise les membres ne se traduisait en lui en aucune façon. Alphonse le fixa. Il s'attendait à voir son adversaire surexcité. Il pensait que la rage lui donnerait des mouvements brusques qui assureraient sa défaite. Au lieu de cela, une allure imposante, un pas sûr, une parole ferme, une tenue correcte.

L'œil d'Alphonse devint haineux. Ses lèvres frémissantes faillirent s'ouvrir pour un rire mauvais.

Le premier coup de quatre heures sonna.

— En garde, dit Jacques, et de l'habileté, je combats pour celle que j'aime?..

L'affirmation souffleta Alphonse comme un nouvel outrage. C'est avec une férocité bestiale qu'il jeta son vêtement sur les pavés de la terrasse et qu'il se posta.

Le spectacle était terrifiant.

De même taille, de même force dans l'escrime, les duellistes luttèrent avec une égale habileté.

L'œil de Jacques s'enflammait. Il trouvait un lutteur de premier ordre qui le surprenait. Allait-il être vaincu? Ses mouvements devenaient saccadés, il se possédait moins. Pour parer les coups, il n'avait qu'à bien se tenir.

Soudain, sa pensée se ressaisit.

3. Les matières azotées d'origine animale telles que sang desséché, cornes et ongles, déchets de laine ou de cuir, doivent leur valeur fertilisante à l'azote, dont elles contiennent une dose variable. Il ne faut donc les acheter que sous garantie de dosage. Leur action est beaucoup plus longue à se manifester que pour les sels azotés, car elles doivent subir dans le sol une décomposition avant de pouvoir servir comme engrais. On devra donc les incorporer à la terre par un labour, à l'automne ou en hiver.

Charles Dusserre.

Le dimanche politique.

Les élections bernoises.

Berne, le 6.

La journée du 6 mai restera une date importante dans l'histoire du canton de Berne; pour la première fois, le peuple bernois était appelé à nommer lui-même ses gouvernants. Il n'a pas usé très largement de cette nouvelle prérogative. Sur 131 200 électeurs inscrits, 50 000 environ ont pris part au scrutin. Les neuf membres actuels du Conseil d'Etat, soit sept radicaux et deux libéraux, ont été réélus: MM. Ritschard, par 43 630 voix; Simonin, 43 393; de Steiger, 43 304; Kœnitzer, 43 211; Kunz, 43 199; de Wattwil, 43 175; Klay, 43 037; Minder, 42 696, et Gobat, 41 821.

M. Gustave Muller, directeur des finances de la ville de Berne, candidat socialiste, a fait 10 489 voix.

La loi sur l'organisation du corps de police cantonale a été adoptée par 39 493 oui contre 14 554 non.

La participation au scrutin a été de 45 p. 100 environ.

En même temps avaient lieu les élections du Grand Conseil. Le peuple bernois, fort conservateur en matière de personnes, a réélu presque partout les députés actuels.

A Berne, dans l'arrondissement de la ville moyenne, la liste des partis bourgeois l'a emporté à une forte majorité sur la liste socialiste: trois radicaux et trois libéraux sont élus. Dans l'arrondissement de la ville basse, où les partis bourgeois marchaient réunis contre les socialistes, l'élection n'a pas donné de résultat: la majorité était de 1265 voix; les candidats qui en ont obtenu le plus sont le lieutenant-colonel Probst, radical, 1256; M. Gustave Muller, directeur des finances, socialiste, 1255, et le Dr Kœnig, conservateur, 1254. Abstraction faite

En levant les yeux sur son adversaire, il vit dans son regard une telle fixité de fauve, qu'un désir sincère de le tuer traversa son cerveau. Non, une main blessée, une artère atteinte ne lui suffirait pas!.. Il fallait un mort! Les armes se rencontrèrent. Le fer battit le fer dans le murmure éffrayant à cette heure, de la cascade dans la gorge. La respiration des deux hommes resta suspendue une seconde: pas un cillement. Un désir de carnage se lisait sur leurs traits. Tout à coup, des lèvres d'Alphonse sortit un rugissement, puis, subitement, il replia son bras et lança son épée avec furie sur Jacques, qui recula.

Il s'était cru atteint.

Mais, pour porter le coup farouche, Engilbert avait incliné sur le bord du talus.

Jacques le vit glisser, diminuer devant lui et disparaître.

Au même instant, un cri résonna sous la voûte et un corps de femme tomba sur la terre empuée de la rosée de septembre.

Jacques se retourna.

Inanimée, Armande était à quelques pas. Ses jambes flageollèrent.

Un tressaillement le secoua, autrement violent que le tressaillement d'orgueil qui avait empourpré son visage quand il s'était cru touché par l'arme de l'ennemi.

Il court à elle.

Mal nouée, son épaisse chevelure s'était déroulée dans la chute. Elle lui faisait comme un oreiller d'or. La pâleur de son visage et la blancheur de ses lèvres épeurent Jacques. Dans un geste d'émoi indicible et de crainte affreuse, il tendit les bras, souleva Armande et entra avec son précieux fardeau dans le salon d'à côté.

Le jour n'entraît dans la pièce que par d'an-

des villes de Berne et de Bienne, le résultat total des élections au Grand Conseil ne comporte aucune modification notable dans la composition politique du nouveau Grand Conseil.

Dans l'arrondissement de la ville haute, la liste radicale a passé. Onze radicaux et deux conservateurs sont élus. Le chiffre moyen des voix est, pour les radicaux, 1900; pour les socialistes, 1300, et pour les conservateurs, 500.

A Bienne, après une lutte très vive, la liste socialiste a passé entière: huit socialistes sont élus et deux radicaux. Le dernier élu socialiste a 1695 voix et le premier radical 1588.

Dans l'arrondissement d'Herzogenbuchsee, la liste radicale a passé. Trois radicaux sont élus ainsi que M. Uli Durrenmatt, de la liste de la Volkspartei.

Les landsgemeinde.

Glaris, le 6.

La landsgemeinde de Glaris s'est réunie dimanche par un temps superbe. Dans son discours d'ouverture, M. le landammann Blumer a exposé les charges démocratiques de la landsgemeinde et la situation économique de la Confédération. Il a rappelé la nécessité de l'assurance contre la maladie et les accidents, et d'une réglementation légale de l'utilisation des forces hydrauliques.

On a procédé ensuite aux élections. Ont été élus: député au Conseil des Etats, M. le Dr Heer, porté par les démocrates; président du Conseil d'Etat, M. Schlittler, démocrate; juge à la cour criminelle, M. Stähli-Landolt, conservateur catholique.

L'assemblée a adopté la loi sur les traitements, la loi sur la police du feu, la révision de la loi scolaire, l'ordonnance d'exécution de la loi sur la police des forêts, le transfert des compétences des autorités administratives aux autorités judiciaires en ce qui concerne les poursuites et faillites. Elle a repoussé l'élévation du prix du sel et la peine conditionnelle.

Altdorf, le 6.

La landsgemeinde d'Uri n'a pas été très fréquentée. Elle a confirmé les conseillers d'Etat Lusser, Furrer et Huber. Elle a confirmé M. Lusser comme landammann et M. Furrer comme statthalter, et tous deux comme députés au Conseil des Etats. L'assemblée a procédé encore à différentes élections et nommé comme président de la cour d'appel M. Karl Furrer.

tiques ouvertures formant cœur dans les vieux contrevents.

Il ne vint pas à l'idée du jeune homme de se donner davantage de lumière.

Armande seule occupait toute sa pensée. Il la déposa, toujours aussi blanche, sur un canapé, et, devant elle, resta un instant anéanti. N'était-il pas cause de tout?... Sans cette lutte horrible de deux jeunes hommes qui voulaient se tuer, Armande aurait-elle ressenti la douleur atroce qui l'avait terrassée? Sans lui, sans les mots d'amour murmurés la veille, Alphonse aurait-il proposé le combat?..

Un horrible dégoût lui restait de la lutte et un pli amer crispait sa bouche. Qu'était-il venu faire au Saillant? Porter le trouble dans une âme? Se fiancer et voir ses fiancailles si vite assombries, si vite menacées. Sa vie lui parut lourde. Il regretta de ne pas avoir été frappé mortellement.

Armande restait toujours sans mouvements. Jacques se mit à genoux devant elle, il lui prit les mains, caressa son front, approcha ses lèvres près des siennes et presque aussi blanc qu'elle, il murmura d'une voix aphone:

— Pardon!.. oh! pardon! je n'ai pas voulu te faire de mal!.. J'ai été provoqué, poussé à bout!.. Pouvais-je être traité à l'honneur?

Dans les mains de Jacques, les doigts d'Armande eurent un léger frisson.

Ses paupières s'entr'ouvrirent, puis se fermèrent aussitôt.

Dans la demi-obscurité, la silhouette de grâce fragile exerçait une violente fascination d'aimant sur Jacques. Il restait gauche, maladroit, devant le corps immobile.

— Armande!.. balbutia-t-il, Armande! Parlez-moi!.. Je suis seul, seul avec vous!.. De nouveau les paupières se soulevèrent.

Extrait du Nouvelliste Vaudois, 13

LA SOEUR DU MORT

PAR

PIERRE DAX

La nuit fut sans sommeil pour Farjeol. Sa vie entière n'allait-elle pas dépendre de l'heure terrible choisie par Engilbert?... Après une si belle journée, fallait-il que son espoir sombrât? Demain!..

Il avait dit à Armande, demain!.. S'il était un cadavre?... Serait-elle donc la fiancée d'un mort? Leur amour entrevu n'aurait-il été qu'une chimère?... L'espoir du succès, un instant caressé, abandonna Jacques. Le chagrin qu'il ressentit fut plus puissant que l'orgueil qui lui noyait le cœur. Quelques minutes avant l'heure convenue, Farjeol, qui n'avait pas fermé l'œil, se leva et se vêtit.

Sur un pic, au levant, une faible clarté se dessinait.

C'était le jour. L'air était glacial. Jacques frissonna. On aurait dit que les duellistes s'étaient attendus, car tous deux, par un escalier opposé, apparurent en même temps sur la terrasse. Ils se regardèrent. Tous deux paraissaient également résolus.

— Qui donnera le signal? demanda Alphonse.